

ministre de la Santé nationale et du Bien-être social découlant d'une courte discussion qui s'est produite pendant l'étude du dernier budget supplémentaire de son ministère. J'ai soulevé la question d'augmenter le niveau des subventions à la construction hospitalière et j'ai demandé au ministre de nous donner des renseignements à ce sujet. Je me demande si le ministre est en mesure d'informer la Chambre au sujet de cette question.

L'hon. A. J. MacEachen (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, à la réunion des ministres de la Santé, en janvier dernier, j'ai annoncé que les subventions à la construction hospitalière seraient maintenues au même niveau deux années de plus, soit jusqu'en 1970. Le gouvernement n'a pas l'intention de recommander une augmentation du niveau des subventions, quoique la période ait été prolongée de deux ans.

LE REVENU NATIONAL

DROIT FRAPPANT LES AUTOMOBILES FABRIQUÉES AU CANADA, ACHETÉES AUX ÉTATS-UNIS ET RAPPORTÉES AU PAYS

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. John G. Diefenbaker (chef de l'opposition): J'aimerais poser une question au ministre du Revenu national et lui demander si son ministère a publié un ordre ou une directive d'après lesquels une automobile canadienne fabriquée au Canada et envoyée aux États-Unis en vertu de l'accord sur les voitures automobiles, et ensuite achetée aux États-Unis par un Canadien et rapportée au Canada ne serait pas soumise au tarif douanier en quelque façon?

L'hon. E. J. Benson (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, ce n'est pas exact.

Le très hon. M. Diefenbaker: Qu'est-ce qui n'est pas exact?

L'hon. M. Benson: Les automobiles importées des États-Unis par des particuliers canadiens, quel que soit l'endroit où elles ont été fabriquées, seraient assujéties aux droits de douane en entrant au Canada. Les particuliers ne peuvent pas importer d'automobiles neuves en franchise. Il est aussi absolument interdit d'importer des voitures d'occasion, sauf dans des circonstances très particulières.

Le très hon. M. Diefenbaker: Je parle d'automobiles neuves.

M. Erik Nielsen (Yukon): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. N'est-ce pas exact qu'à cet égard le Canada est l'unique pays qui impose des droits de douane sur les produits fabriqués au pays?

[M. Barnett.]

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Cette question est inadmissible.

L'hon. Michael Starr (Ontario): Les produits fabriqués au Canada qui sont expédiés aux États-Unis puis réimportés au Canada sont assujétis à des droits de douane.

LE BUDGET

EXPOSÉ ANNUEL DU MINISTRE DES FINANCES

La chambre reprend la suite du débat, interrompu le mardi 29 mars, sur la motion de l'honorable Mitchell Sharp (ministre des Finances) proposant que monsieur l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des voies et moyens.

L'hon. J. W. Monteith (Perth): Monsieur l'Orateur, mardi soir dernier, j'ai dit de l'exposé budgétaire du ministre des Finances, dont nous reprenons l'étude aujourd'hui, que c'était un budget menant à une impasse. Je le répète, monsieur l'Orateur, ce budget n'a ni objectif ni orientation. Il fait peu pour enrayer l'inflation. Il ne tient virtuellement pas compte du déficit de nos paiements internationaux. Bien des injustices sont laissées sans remède. Il ne fait rien pour les pensionnés oubliés. Il maintient des montagnes de paperasseries administratives. Il réduira les encouragements et ne fait rien pour développer les objectifs à long terme de notre pays.

C'est un budget bureaucratique, déroutant, rempli de formules et même de trombones. Il se fonde sur l'hypothèse qu'on peut faire accepter n'importe quoi si l'on réussit à embrouiller suffisamment le public et le milieu des affaires. En d'autres termes, monsieur l'Orateur, et en manière de plaisanterie on peut pianoter n'importe quel air à condition de fredonner assez fort.

L'hon. M. Martin: Il vous faut un piano.

L'hon. M. Monteith: Monsieur l'Orateur, il s'agit là, je pense, d'un budget qui souffre de myopie économique. Il y a quelques mois à peine, nous étions en pleine campagne électorale. Les principaux représentants actuels que nous apercevons sur les banquettes ministérielles nous avaient alors fait une foule de promesses. Ils s'écriaient: «Donnez-nous la majorité et nous ferons des merveilles.»

Je vais rappeler à ces messieurs quelques-unes de ces promesses. Je demanderais au ministre des Finances quelle disposition on a prise au sujet de la patinoire à Vancouver? Qu'est-il advenu du million de dollars que l'on devait affecter au port de Digby, ou des millions supplémentaires qui avaient été promis pour l'habitation? Quelle disposition a-t-on prise à l'endroit des «causeways» (chaussées),—ou pourrait-on peut-être dire